

Sommaire

Partie 1 : Le Projet Social

- I. Présentation de l'environnement de la structure 4**
- II. Présentation des habitants du territoire.....4**
- III. Nos partenaires.....5**
- IV. Nos objectifs pour l'année 2020/2021.....6**

Partie 2 : Le Projet Educatif

I. Présentation générale

A. Présentation du Multi Accueil	7
B. Présentation de l'équipe.....	7
C. Nos valeurs	8
D. Les différents espaces de vie	8
E. Déroulement d'une journée	9
F. Nos partenaires	10

II. Le Projet éducatif

A. Les missions	10
B. Les objectifs éducatifs	11
C. Moyens mis en place	11
D. Modalités d'évaluation du projet	12

III. Les modalités d'accueil

A. Prestations d'accueil proposées	12
B. Modalités d'inscription et d'admission	12

Partie 2 : Le Projet Pédagogique

I. Le projet pédagogique, guide d'action pour l'équipe

- A. Les finalités du projet 15
- B. Les objectifs pédagogiques 15
- C. La discipline positive 16

II. Une pédagogie au service du jeune enfant et de sa famille

- A. Accompagner les parents dans leurs rôles et compétences..... 18
- B. Favoriser l'autonomie du jeune enfant 20
- C. Apprendre à l'enfant à gérer ses émotions et à s'exprimer 23
- D. Accompagner l'enfant à intégrer les règles de vie et à vivre avec les autres.....25

III. La vie de l'enfant dans la structure

- A. L'accueil des enfants et de leurs familles 27
- B. Les repas des petits et des moyens/grands 29
- C. Le change et la propreté 30
- D. Les soins paramédicaux et médicaux 32
- E. Le sommeil des enfants 33
- F. Les activités d'éveil 34

Charte d'Accueil du Tout Petit 36

Partie 1 : Le Projet Social

I. Présentation de l'environnement de la structure

La structure spacieuse et récente est un équipement du Centre Social Boilly situé au 1 rue de l'Epidème dans la commune de Tourcoing.

C'est un atout sur le quartier de l'Epidème, un lieu indispensable, à vocation d'accompagnement, de soutien à la parentalité, de socialisation de l'enfant et un mode de garde adapté aux parents.

Le Multi Accueil est un équipement accessible en transport en commun, il se situe au 22 rue de la fonderie à proximité des axes routiers et des arrêts de Métro Carlier et Gare.

II. Présentation des habitants du territoire

Les familles accueillies sont issues de divers quartiers mais restent majoritairement des habitants du quartier de l'Epidème.

45,45 % des familles issues de ce quartier

4,55 % du quartier Point Central

13,64% du quartier Blanc Seau

4,55 % du quartier Centre Ville

31,82 Autres quartiers

Notre vocation est d'être un lieu d'éveil, de socialisation mais également un lieu de soutien et d'accompagnement à la parentalité, nous accueillons majoritairement des familles pour un besoin de socialisation de l'enfant :

45,46% des familles accueillies se déclarent inactives ou en recherche d'emploi,
23% d'entre elles déclarent percevoir le RSA.

III. Nos partenaires

Partenaires	Modalités de relation
La CAF	Accompagnement technique des CCDAS, Convention PSU, REAAP
Le Département	PMI, Visite annuelle de la structure
La mairie	- Service petite enfance - Service technique
Les écoles du secteur	Communication et échange de données
Les acteurs du Centre Social Boilly (Référénte Famille, RSA, Responsables ACM, ...)	Transversalité des actions
Les Responsables Haltes Garderies associatives de la Ville de Tourcoing	Rencontres et échanges des pratiques
Un médecin référent	Vacation 1 fois toutes les 6 semaines
La Coordinatrice Enfance en Difficulté de la Ville de Tourcoing	Suivi des enfants en accueil d'éveil qui nous ont été orientés
Le CAMPS	Suivi et orientation d'enfants en accueils spécifiques
Le CSM	Orientation d'enfant aux besoins spécifiques
Le RAM	Immersion de 2 assistantes maternelles et des enfants accueillis chez elle, 2 matinées par semaines au sein de la structure
La ludothèque	Prêt de jeux et séances mensuelles de jeu avec des enfants de de la structure
La Médiathèque	Prêt de livres
Environnement culturel et éducatif	Sorties ponctuelles

IV. Nos objectifs pour l'année 2020/2021

- Mettre en place des Groupes d'Analyse de Pratique une fois par mois afin de travailler autour de la mise en application du projet pédagogique et éducatif en équipe et que chacun se l'approprié.
- Maintenir les ateliers Parents/Enfants et organiser un spectacle au mois de Mai avec les parents participants aux ateliers.
- Créer un comité d'usagers au sein du Multi Accueil et mettre en place des instances pour le faire vivre.
- Répondre aux exigences de la PMI en matière d'aménagement de la structure avec le soutien de la municipalité.
- Maintenir notre taux d'occupation

Partie 2 : Le projet Educatif

I. Présentation générale

A. Présentation du multi accueil

Le Multi accueil est géré par l'Association (Loi 1901) du Centre Social Boilly, dont le Directeur est Monsieur Abdel Hassaini.

Il a été agréé par l'arrêté du 28 octobre 2011, pour une capacité d'accueil de 24 enfants. Les enfants accueillis sont âgés de 3 mois jusqu'à 3 ans. L'ensemble de l'équipe met tout en œuvre pour que l'enfant et sa famille soient accueillis dans le respect de leur singularité.

Horaires d'ouverture :

Les enfants sont accueillis tout au long de la journée du lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.

Fermetures annuelles :

La structure est généralement fermée une semaine fin Juillet et trois semaines début Août, ainsi qu'une semaine durant les vacances de décembre. Les dates de fermetures sont communiquées chaque année début Septembre.

Tous les premiers lundis de chaque mois, la structure ferme à partir de 13h30, l'équipe étant en réunion pédagogique.

B. Présentation de l'équipe

Les enfants sont pris en charge par une équipe de professionnels de la petite enfance qui veille à son bien-être et à son développement. Le personnel travaillant dans le multi accueil et participant à l'encadrement des enfants doit répondre aux qualifications et aux exigences relatives au taux d'encadrement prévues par les dispositions réglementaires (cf. décret du 2010 ou 613 du 07 juin 2010). L'ensemble des personnels du multi accueil sont soumis au secret professionnel.

Anaïs A : Directrice

Isabelle D : Directrice adjointe

Sophie R : Educatrice Spécialisée

Laurenne H : Psychomotricienne

Benedict B : Auxiliaire de Puériculture

Cindy L : Assistante d'accueil Petite Enfance

Charlotte S : Assistante d'accueil Petite Enfance

Sonia : Agent d'Entretien

Médecin Référent Docteur Willem : Intervient une fois toutes les 6 semaines

C. Nos valeurs

Nous axons notre travail sur une pédagogie basée sur la **bienveillance** envers l'enfant accueilli et sa famille, un accompagnement basé sur **l'écoute**, **l'empathie** et une relation de **respect** mutuel.

D. Les différents espaces de vie

L'espace des petits à été aménagé pour offrir un lieu cocooning et apaisant. Mais également propice à l'éveil sensoriel avec des lumières et colonne à bulles et au développement psychomoteur pour le 4 pattes et le début de la marche avec des tapis, et de petits mobiliers auxquels ils peuvent prendre appui.

L'espace des moyens/grands a été pensé de façon à leurs offrir un large espace propice aux jeux moteurs, un coin voiture et un coin dînette pour les jeux symboliques. L'aménagement de la salle de jeu pensé par l'équipe, favorise la découverte, l'imagination, l'épanouissement et l'exploration des plus grands.

De plus nous avons mis a disposition un espace détente avec des coussins et des livres et un coin repas avec de petites tables spécialement conçues pour la morphologie des jeunes enfants.

A différents moments de la journée l'équipe propose aux enfants de se retrouver ensemble dans la grande salle, cette rencontre permet aux plus petits et aux plus grands de se rencontrer et de partager des jeux ensemble.

Ainsi le multi accueil est composé des pièces suivantes :

- Un hall d'entrée
- Une salle pour les plus petits
- Une salle pour les moyens/grands
- Une salle de change
- Un dortoir
- Une cuisine réservée au personnel
- Une buanderie réservée au personnel

E. Déroulement d'une journée

Pour les petits :

8h30	Accueil des enfants, jeux libres
9h/9h30	Accompagnement à la sieste pour les enfants qui en ont besoin
10h	Activités proposées
11h15	Repas
12h	Accompagnement à la sieste
15h15	Goûter
16h	Activités proposées
17h30	Départ des enfants, fermeture de la structure

Pour les moyens / grands :

8h30 9h30	Accueil des enfants, jeux libres
10h30	Activités proposées
12h	Repas
13h	Accompagnement à la sieste pour les enfants qui restent en journée
14h30	Temps calme
15h30	Goûter
16h00	Activités proposées
17h30	Départ des enfants, fermeture de la structure

F. Nos partenaires

Partenaires	Modalités de relation
La CAF	Accompagnement technique des CCDAS, Convention PSU, REAAP
Le Département	PMI, Visite annuelle de la structure
La mairie	- Service petite enfance - Service technique
Les écoles du secteur	Communication et échange de données
Les acteurs du Centre Social Boilly (Référénte Famille, RSA, Responsables ACM, ...)	Transversalité des actions
Les Responsables Haltes Garderies associatives de la Ville de Tourcoing	Rencontres et échanges des pratiques
Un médecin référent	Vacation 1fois toutes les 6 semaines
La Coordinatrice Enfance en Difficulté de la Ville de Tourcoing	Suivi des enfants en accueil d'éveil qui nous ont été orientés
Le CAMPS	Suivi et orientation d'enfants en accueils spécifiques
Le CSM	Orientation d'enfant aux besoins spécifiques
Le RAM	Immersion de 2 assistantes maternelles et des enfants accueillis chez elle, 2 matinées par semaines au sein de la structure
La ludothèque	Prêt de jeux et séances mensuelles de jeu avec des enfants de de la structure
La Médiathèque	Prêt de livres
Environnement culturel et éducatif	Sorties ponctuelles

II. Le Projet éducatif

A. Nos missions

Selon le code de la santé publique –Article R2324-17, les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants ont pour missions de :

- **Veiller à la santé, à la sécurité, au bien être et au développement des enfants accueillis**

Nos locaux sont adaptés pour garantir la sécurité, le bien être et le développement des enfants accueillis. Nos équipes sont formées et nous faisons évoluer sans cesse notre pratique afin d'accompagner au mieux chaque enfant grâce à nos observations, réflexions qui font le support de notre projet pédagogique.

- **Accueillir les enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique**

Nous accueillons dans notre structure des enfants qui nous sont orientés par la Coordinatrice Enfance en Difficulté de la Ville de Tourcoing et par la PMI. Nous disposons de places en accueils spécifiques (ville) et places en accueils d'éveil (Pmi) .

Chaque enfant en situation de handicap ou ayant une maladie chronique accueilli au sein de notre structure dispose d'un Projet d'Accueil Individualisé. Celui-ci reprend les différents objectifs de notre accompagnement, besoins spécifiques, traitements médicaux et les dispositions et aménagements de l'espace à privilégier pour l'accueil de cet enfant dans les meilleures conditions.

- **Aide les parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et leur vie familiale**

Afin d'accompagner et de favoriser l'insertion professionnelle des parents accueillis au sein de la structure, nous adaptons dans la mesure du possible, les contrats d'accueil des familles en fonction de leurs besoins qui évoluent et des places disponibles.

B. Nos objectifs éducatifs

- Favoriser l'autonomie du jeune enfant
- Apprendre à l'enfant à gérer ses émotions et à s'exprimer
- Accompagner l'enfant à intégrer les règles de vie et à vivre avec les autres.
- Accompagner les parents dans leurs rôles et compétences

C. Moyens mis en place

- Des locaux adaptés
- Une équipe formée
- Un projet pédagogique sans cesse en évolution
- Ouverture vers l'extérieur grâce à nos partenaires

D. Modalités d'évaluation du projet

Ce projet d'établissement est sans cesse en évolution grâce à nos observations, réflexions et aux groupes d'analyses de pratiques que nous avons mis en place lors des réunions pédagogiques mensuelles.

Nous avons une volonté de solliciter les familles de notre structure et de mettre en place un Conseil des usagers. Il permettra de recueillir les avis de nos usagers et d'évaluer nos services dans une démarche d'amélioration de la qualité des services rendues aux habitants du territoire.

III. Les modalités d'accueil

1. Prestations d'accueil proposées

Le Multi Accueil propose trois types d'accueils :

- L'accueil régulier

Il concerne les enfants inscrits dans la structure dans le cadre d'un contrat avec un forfait d'heures fixé mensuellement, établi avec les parents.

Le forfait d'heures fixé par contrat pour la période prévisible de fréquentation est annuel.

- L'accueil occasionnel ou ponctuel

Il concerne les enfants qui nécessitent un accueil pour une durée limitée. Le contrat ne se renouvelle pas à un rythme régulier.

- L'accueil d'urgence

Il concerne les enfants qui bénéficient d'un accueil en urgence et qui ne sont pas connus de la structure.

2. Modalités d'inscription et d'admission

Contrat de réservation :

Un contrat de réservation horaire est signé avec les familles lors de l'inscription. Une révision du contrat peut être évaluée en fonction des besoins des familles.

En cas d'absence, les parents se doivent de prévenir l'équipe.

Toute absence non justifiée est facturée, la mise en absence gratuite se fait sous plusieurs conditions (voir règlement) et dans ce cas les mensualités sont ajustées.

En cas de dépassement horaire, les heures supplémentaires sont facturées (Tout retard en dehors des heures d'ouverture de la structure fera l'objet d'un entretien avec la directrice et le cas échéant d'une révision de contrat).

Le contrat est établi sur un nombre d'heures de présences réparties en plusieurs mensualités :

$$\frac{\text{Nombre d'heures} \times \text{tarif horaire}}{\text{Nombre de mois}} = \text{Mensualité}$$

Participations familiales :

Le barème Prestation de Service Unique est appliqué pour l'ensemble des familles inscrites au sein de la structure. La Caisse d'Allocations Familiales verse la Prestation de Service à la structure et le reste à charge est réglé par la famille.

La participation familiale est facturée à l'heure selon le tableau ci-dessous :

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4 à 7	8 et +
Taux horaire	0.0610 %	0.0508 %	0.0406%	0.0305%	0.0203%

Le forfait d'heures fixé pour un accueil régulier est mensuel.

La facturation de la place se fait en fin de mois, le paiement est à honorer avant le 15 de chaque mois, tout retard de paiement de plus d'un mois entraînera l'arrêt du contrat si un accord de paiement n'est pas conclu.

Les tarifs CAF appliqués sont révisés au 1^{er} Janvier de chaque année.

Pour l'accueil d'urgence la tarification est établie sur la moyenne des participations familiales observées sur l'année.

En cas d'absence de ressource, un forfait plancher s'applique, il est fixé par la CAF et révisé annuellement. - Tarif Plancher 705.27 € - Tarif Plafond 5600€

La mise en absence gratuite est effectuée dans certains cas (cf règlement intérieur)

L'adhésion

Les parents doivent être adhérents au Centre Social Boilly, la carte d'adhésion est obligatoire.

Cette carte permet de participer à toutes les activités du Centre pour l'ensemble de la famille. (ACM, sorties familiales, sport, etc, .) Le tarif de la carte est établi en fonction des ressources :

- En dessous du tarif plancher établi par la CAF: 6€
- Au dessus du tarif plancher établi par la CAF : 10€

Modalités d'admission :

Lors de l'inscription, avant la période d'adaptation de leur(s) enfant(s), les parents doivent impérativement déposer un dossier administratif complet, les autorisations complétées et signées, le règlement intérieur approuvé, être assuré et avoir effectué les vaccins obligatoires (cf règlement en annexes).

Partie 3 : Le projet pédagogique

I. Le projet pédagogique, guide d'action pour l'équipe

A. Les finalités du projet

La finalité de ce projet est de déterminer les méthodes de travail ainsi que l'organisation des groupes d'enfants et des activités. Le projet pédagogique apporte une réflexion sur le sens de notre pratique et évolue sans cesse grâce aux observations et réflexions des professionnels au sein du multi accueil. Il est réajusté chaque année afin d'accueillir l'enfant et sa famille dans les meilleures conditions possibles.

B. Les objectifs pédagogiques

- **Favoriser l'autonomie du jeune enfant**
 - Favoriser l'éveil sensoriel et psychomoteur de chaque enfant
 - Permettre à chaque enfant de se mouvoir en liberté, de respecter son corps et son propre développement.
 - Rechercher une prise en compte de l'individualité de chacun au sein du groupe.

- **Apprendre à l'enfant à gérer ses émotions et à s'exprimer**
 - Identifier les besoins cachés que l'enfant exprime à travers ses comportements
 - Aider l'enfant à canaliser ses émotions
 - Permettre à l'enfant de s'exprimer

- **Accompagner l'enfant à intégrer les règles de vie et à vivre avec les autres.**
 - Apprendre à l'enfant le plaisir de la découverte, des jeux et des moments de partage.
 - Apprendre à l'enfant à respecter les règles de vie et les limites

- **Préserver la santé de l'enfant et contribuer à son bien être au quotidien.**
 - Respecter les besoins fondamentaux de chaque enfant.
 - Apporter une sécurité physique et affective importante
 - Assurer une continuité des soins médicaux

- **Accompagner les parents dans leurs rôles et compétences**
 - Impliquer les parents dans l'organisation de la structure
 - Etablir une continuité éducative avec les familles.

C. La discipline positive

Pour soutenir notre pratique et tendre vers nos objectifs, nous nous sommes basés sur les travaux d'Alfred Adler, un médecin et psychothérapeute autrichien et de Jane Nelsen et Lynn Lott, fondateurs de la **discipline positive**.

Elle est une pédagogie de l'éducation qui se veut ni permissive, ni punitive, alliance entre **fermeté** et **bienveillance**, dans un environnement de respect mutuel enfants / professionnel / parents.

Qu'est ce qu'une attitude professionnelle bienveillante ?

Une attitude bienveillante est la base de notre approche pour accompagner au mieux les enfants que nous accueillons au sein du multi accueil, elle est essentielle pour que les enfants puissent évoluer et grandir dans un environnement serein, qui facilite leur épanouissement et leurs apprentissages.

Les attitudes à privilégier pour favoriser une approche bienveillante sont les suivantes :

- Apprendre à connaître l'enfant et l'observer.
- Etablir une relation de confiance.
- Faire confiance à l'enfant.
- Respecter l'enfant, son développement
- Respecter sa famille
- Avoir une cohérence dans nos attitudes professionnelles.
- Etablir une communication positive et adaptée
- Encourager l'enfant
- Lui laisser le temps d'agir
- Montrer l'exemple
- Mettre des mots sur ce qu'il vit.
- Etre attentive aux relations privilégiées et savoir les respecter.
- Faire preuve d'empathie

Qu'est ce qu'une attitude professionnelle ferme ?

Une attitude professionnelle ferme est nécessaire pour faire respecter les règles et limites à ne pas dépasser pour que chacun puisse vivre en sécurité et dans le respect des autres. Ainsi lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante.

Quelques principes :

- **Obtenir la coopération de l'enfant**

Voici les 4 étapes* que propose Jane Nelsen pour favoriser la coopération des enfants :

- Tout d'abord essayer de **comprendre les émotions** de l'enfant
- **Faire preuve d'empathie**, partager nos propres émotions, expliquer nos expériences similaires
- **Communiquer notre ressenti** d'adulte « je vais avoir besoin d'aide pour ranger les jouets, peux tu m'aider stp ? »,
- Et enfin il convient d'**encourager l'enfant à trouver ses propres solutions** (ce peut être en lui proposant des choix ...)

- **Encourager et Donner l'exemple**

Un enfant ne sera pas encouragé à mieux faire si on lui souligne toujours ce qu'il ne fait pas bien. Il a plutôt besoin de votre soutien inconditionnel et d'être encouragé positivement pour bâtir son estime de soi et développer sa confiance en lui. S'il refuse d'obtempérer, c'est souvent parce qu'il n'arrive pas bien à faire ce qu'on attend de lui ou qu'il ne sait pas trop comment le faire. C'est là sa façon de demander de l'encouragement. Encourager l'enfant, c'est lui faire sentir qu'il est capable, en mettant l'accent sur ses forces et ses compétences et en l'invitant à les utiliser.

L'enfant observe et imite. **L'adulte est un modèle d'acquisition de compétences personnelles.** Cette transmission du savoir-être et du savoir-faire doit se réaliser dans le respect du monde de l'enfant autant que de celui de l'adulte.

- **Accorder le droit à l'erreur**

En discipline positive, **l'erreur n'est pas perçue comme une faiblesse; bien au contraire, c'est une occasion d'apprentissage. En fait, c'est une occasion pour l'enfant d'apprendre.**

Jane Nelsen insiste sur le fait d'**autoriser les enfants à se tromper**, et de ne surtout pas faire à leur place.

- **Un enfant qui se comporte mal est un enfant découragé**

L'approche punitive n'est efficace qu'à court terme, car, bien qu'elle soit un moyen rapide de mettre fin à un comportement inapproprié, elle n'enseigne pas à l'enfant les comportements que l'on souhaite qu'il acquière. En fait, l'approche punitive peut même susciter chez le jeune du ressentiment, un désir de revanche et de rébellion, ainsi qu'un sentiment d'humiliation et d'incompétence...

Cela ne veut pas dire que tout est permis, chaque acte a une conséquence. Cette conséquence ne sera pas la punition, mais la « réparation » du comportement non désirable. Aider les enfants à explorer les conséquences de leurs choix au lieu de leur imposer les conséquences.

II. Une pédagogie au service du jeune enfant et de sa famille

1. Accompagner les parents dans leurs rôles et compétences

- **Impliquer les parents dans l'organisation de la structure**

Les parents sont les premiers acteurs dans l'éducation de leur enfant. Notre objectif est de les soutenir dans leurs rôles et compétences et d'accueillir l'enfant et sa famille dans les meilleures conditions possibles. Dans ce sens nous souhaitons impliquer les parents dans l'organisation du multi accueil et établir avec eux une relation privilégiée. Pour cela nous proposons des temps conviviaux dans nos locaux pour que les familles puissent partager un moment agréable autour d'une activité et également des ateliers de soutien à la parentalité pour les aider dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Les ateliers parents enfants proposées cette année 2020-2021 sont :

- **Atelier baby signe :** Dans la continuité de notre pratique, nous proposons aux parents des ateliers baby signe pour qu'il puisse se former et mettre en place cette technique dans leur quotidien. Ils sont animés par une intervenante formée au langage des signes pour bébé.
- **Atelier communication :** Cet atelier vise à soutenir les parents et à les aider autour de thèmes qui les questionnent. Différents thèmes y sont abordés chaque mois avec une Educatrice : Comment accueillir et accompagner les émotions de votre enfant, discussions autour de l'acquisition de la propreté, du sommeil, de l'entrée à l'école maternelle ...

- **Atelier « miam »** : Notre Infirmière met en place chaque mois un atelier sur un repas de la journée du jeune enfant. Le but est de sensibiliser la famille à l'équilibre alimentaire, de leur faire prendre conscience de ce qui est bon ou pas et ainsi de les éveiller à de bonnes habitudes alimentaires.
- **Atelier « lecture »** : Les parents sont invités à partager avec leur enfant un moment de lecture dans nos locaux, avec la lectrice du centre social.
- **Les temps festifs :**
 - La chasse à l'œuf de Pâques,
 - Carnaval,
 - Goûter et spectacle de Noël,
 - Le spectacle de fin d'année.

Les familles sont également sollicitées par l'équipe pour participer à des projets (fourniture de matériel de récupération...) également pour nous accompagner lors de sorties (ludothèque...).

- **Etablir une relation privilégiée avec les familles.**

Il est important de prendre conscience à quel point il peut être difficile de confier son enfant à d'autres personnes. En tant que professionnels de la petite enfance nous sommes des personnes ressources pour l'enfant et sa famille. Notre souhait est d'être suffisamment disponible et bienveillant pour établir un lien de confiance avec eux, afin d'accompagner au mieux chaque enfant accueilli.

Pour cela nous privilégions certaines attitudes professionnelles :

- Respecter la place de chacun tout en tenant compte des connaissances et compétences des parents.
- Respecter l'éducation des parents sans émettre de jugement de valeurs.
- Accompagner les parents et les enfants dans ce moment parfois difficile qu'est la séparation avec empathie et bienveillance.
- Avoir une attention particulière à nos paroles et postures.
- Etre à l'écoute et être disponible.
- Accueillir les émotions des parents et les aider dans leurs difficultés et leurs questionnements.
- Faire preuve de confidentialité dans ce qui est dit lors des temps d'échange avec la famille.

A. Favoriser l'autonomie du jeune enfant

- **Favoriser l'éveil sensoriel et psychomoteur de chaque enfant.**

De façon générale nous encourageons chaque enfant à faire seul ou avec un peu d'aide les actes de la vie quotidienne. Il est important de lui faire confiance et de le soutenir dans ses apprentissages.

- Lors des activités (libres ou dirigées) : Lors des activités il est important de laisser faire l'enfant, de ne pas faire à sa place, même si cela lui prend du temps. Après les temps d'activités nous cherchons la coopération des enfants pour le rangement du matériel.
Le choix des activités est important, elles doivent être adaptées à l'âge de chacun et à ses capacités. Notre équipe pluridisciplinaire partage ses compétences pour mettre en place des activités variées et riches pour favoriser les apprentissages des enfants sans les mettre en difficultés.
- Lors du change ou passage aux toilettes : Chaque enfant est encouragé à s'habiller et à se déshabiller seuls, avec l'accompagnement de l'adulte si nécessaire.
Les plus grands apprennent à s'essuyer et à tirer la chasse d'eau. Ils peuvent se rendre dans la salle d'eau seuls, toujours sous la vigilance d'un adulte.
- Lors du lavage des mains : Chaque enfant apprend à remonter ses manches, nous lui montrons comment se frotter, se rincer, se sécher les mains et ranger au sale son bavoir. Ce geste s'effectue lors du passage au pot, pour les temps de repas, ainsi que pour certaines activités.
- Lors des repas : Les petits mangent dans des chaises hautes et peuvent découvrir leurs aliments avec leurs doigts s'ils le désirent (uniquement repas solides).
Les plus grands mangent sur de petites tables et chaises adaptées à leur morphologie. Nous les laissons manger seuls avec une cuillère ou une fourchette, nous pouvons éventuellement prendre une autre cuillère pour les aider.
Quand cela est possible nous laissons les enfants débarrasser leurs assiettes, leurs verres et mettre les déchets à la poubelle.
- Lors des siestes : Nous les laissons monter et descendre seul de leur lit bas lorsque nous les en sentons capable. Avant le coucher, les enfants prennent leur tétine et doudou.

D'une manière générale voici quelques attitudes professionnelles à adapter :

- Valoriser et encourager chaque enfant dans ses progrès et ses compétences.
- Avoir confiance en l'enfant, en ses compétences et en son potentiel.
- Lui donner l'occasion de faire des progrès dans tous les actes de la vie quotidienne en n'hésitant pas à lui confier des tâches.
- Lui proposer des activités adaptées à ses compétences pour ne pas le mettre en échec.
- « Faire avec » l'enfant et non à sa place.

- **Permettre à chaque enfant de se mouvoir en liberté, de respecter son corps et son propre développement.**

- « **La motricité libre** », un concept essentiel à notre pratique qui consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant. C'est-à-dire qu'on ne place pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquis par lui-même (par exemple on ne le met pas assis, s'il ne se met pas assis seul, de même les transats sont utilisés avec parcimonie). Ainsi on respecte son rythme et les étapes de son développement psychomoteur.
- **L'aménagement de la pièce de vie** est pensé pour que l'enfant puisse jouer librement, développer son autonomie, son imaginaire, sa créativité. Un coin cuisine a été aménagé, un coin psychomoteur avec un toboggan et des jeux tactiles et un coin voitures et camions qu'ils peuvent investir à leur manière et à leur rythme. Un grand casier est mis à leur disposition avec de nombreux jeux changés régulièrement, afin que les enfants puissent se servir d'eux mêmes, selon leurs envies.

- **Rechercher une prise en compte de l'individualité de chacun au sein du groupe.**

- Nous profitons des temps de la vie quotidienne pour **observer** chaque enfant, afin de repérer ses capacités et difficultés et nous permettre de l'accompagner au mieux dans son développement. Nous utilisons un cahier d'observation pour que chaque professionnel puisse y noter ses remarques afin d'en discuter en équipe lors des réunions mensuelles.

- L'accompagnement pluridisciplinaire permet de répondre aux besoins de chaque enfant.

Une Psychomotricienne embauchée dans le cadre du projet « public et territoires », met en place des activités collectives de motricité fine et globale. Elle accompagne individuellement les enfants qui ont des difficultés motrices et suit leurs évolutions. Pour les enfants faisant l'objet d'un PAI elle peut être amené à participer aux synthèses avec les différents partenaires extérieurs.

Une Educatrice met en place des activités d'éveil, ludiques et créatives. Elle a vision plus globale sur le développement de l'enfant, elle accompagne chaque enfant dans ses évolutions, ses difficultés en axant son travail sur son potentiel. Elle assure un rôle de guidance et de soutien aux équipes dans la mise en place et l'application du projet pédagogique pour accompagner au mieux chaque enfant Elle a également un rôle de soutien à la parentalité.

Une Infirmière s'assure du bon développement global de chaque enfant, elle administre les médicaments et accompagne les enfants qui ont des soins particuliers. Elle gère les stocks, participe à l'écriture des protocoles d'hygiène, de soins et d'urgence en lien avec le médecin référent. Elle aide et soutien les parents face aux questionnements qu'ils peuvent avoir, notamment concernant l'alimentation, l'hygiène...

Les Auxiliaires puéricultrices et Assistantes d'accueil petite enfance accompagnent chaque enfant dans tous les gestes de la vie quotidienne, elles veillent à sa sécurité physique, affectif et à son bien être. Elles s'assurent de son bon développement et de répondre aux besoins fondamentaux de chacun. Elles accompagnent l'enfant dans la réalisation des activités dans un but d'éveil et d'autonomie.

- L'accueil de l'enfant en situation de handicap :

Nous accueillons dans notre structure des enfants qui nous sont orientés par la Coordinatrice Enfance en Difficulté de la Ville de Tourcoing et par la PMI. Nous disposons de places en accueils spécifiques (ville) et places en accueils d'éveil (Pmi). Chaque enfant en situation de handicap ou ayant une maladie chronique accueilli au sein de notre structure dispose d'un **Projet d'Accueil Individualisé**.

Celui-ci reprend les différents objectifs de notre accompagnement, besoins spécifiques, traitements médicaux et les dispositions et aménagement de l'espace à privilégier pour l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions. Pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants, nous accueillons si nécessaire les professionnels (notamment du CAMPS) pour des temps adaptés.

Des rencontres avec les parents, la directrice et ces partenaires sont régulièrement faites afin de réajuster le projet et notre accompagnement suivant l'évolution de l'enfant. Il nous arrive également d'orienter des familles à rencontrer des partenaires extérieurs pour des enfants chez qui nous repérons des difficultés particulières, notamment au CAMSP ou au CSM.

2. Apprendre à l'enfant à gérer ses émotions et à s'exprimer

Il est important d'avoir conscience que le jeune enfant n'a pas encore la capacité de verbaliser ses émotions, frustrations et colères ; un rien pour nous adultes, peut être insurmontable pour lui et c'est à nous professionnels de contribuer à lui apprendre à les gérer. Tout d'abord en essayant de comprendre la raison du comportement inapproprié, puis en l'aidant à canaliser ses émotions avec une attitude empathique et bienveillante. Et enfin, en lui permettant de s'exprimer, en effet, comprendre et se faire comprendre est essentiel pour que chacun puisse exprimer ses besoins, ses émotions et aussi pour s'intégrer parmi les autres.

- **Identifier les besoins cachés que l'enfant exprime à travers ses comportements**

Pour cela nous devons **observer** chaque enfant pour tenter de comprendre la raison de certains comportements inappropriés. Ainsi nous devons :

- Etre attentifs à ce que l'enfant dit, fait, à ses comportements et à ses jeux. (L'observation des jeux symboliques nous donne une bonne représentation de ce qui se joue chez l'enfant).
- Etre attentifs à ce que les besoins fondamentaux soient respectés: faim, pipi, sommeil, couche sale... Ses besoins sont-ils respectés ?
- Etre attentifs aux repères dans le temps, et dans l'espace, qui représente un repère dont l'enfant a besoin pour évoluer sereinement au cours de sa journée. Pleure t-il à un moment particulier de la journée? Par exemple, pleure t-il avant d'aller dormir parce qu'il ne veut pas faire sa sieste ?

Avec ces observations nous pouvons tenter de comprendre et de mettre en place des actions spécifiques pour anticiper certains comportements.

- **Aider l'enfant à canaliser ses émotions**

- La communication est la base dans la gestion de conflit, en discipline positive nous aidons l'enfant afin qu'il trouve la solution par lui-même. Ce peut être par exemple en lui proposant des choix, « tu n'es pas d'accord si cela, mais peut être peux tu faire ce jeu la »... Un enfant qui choisit entre des options limitées s'engage dans la réalisation car il est plus motivé et se sent estimé, de plus cela désamorce la plus par du temps le conflit.
- Nous pouvons également le détourner de son émotion, en lui proposant par exemple une activité qu'il aime réaliser, un câlin, la lecture d'un livre...
- Utiliser la formulation positive, en effet la négation n'est pas toujours comprise par les enfants, pour éviter cette confusion parlons positif et expliquons ce que nous attendons au lieu de ce que nous ne voulons pas.
- Proposer à l'enfant de réparer ses erreurs (par exemple le laisser essayer de l'eau qu'il a renversé), ainsi nous valorisons l'erreur comme étant une chance d'apprendre et responsabilisons les enfants.
- Parler de l'acte plutôt que de la personne, par exemple « tu as fais mal à ton copain, ce n'est pas bien » et non « tu es méchant ». Ne collons pas des étiquettes sur les enfants, à cet age un enfant évolue très vite et forge sa personnalité, c'est son comportement qui n'est pas adapté non sa personne.
- Ecouter avant d'être écouté, c'est-à-dire laisser l'enfant se décharger et se calmer avant de tenter de lui parler.
- Se mettre a son niveau pour favoriser le contact visuel et être suffisamment proche pour ne pas élever la voix.
- L'aider à verbaliser ses émotions en exprimant notre ressenti « tu as l'air de ressentir de la colère... »).
- Faire preuve de patience et d'empathie.
- Utiliser le coin de retour au calme si la communication ne suffit pas. L'enfant a parfois besoin de se retrouver seul pour se calmer.

- **Permettre à l'enfant de s'exprimer**

- Le professionnel cherche à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.
- Nous incitons l'enfant à communiquer que ce soit oralement ou en signant (cf ci-dessous baby signe), que ce soit lors des activités ou lors des temps de la vie quotidienne.
- Nous utilisons les livres, les comptines, les activités dirigées pour enrichir le vocabulaire des plus petits et des grands.
- Nous proposons des temps libres et des jeux symboliques, qui sont essentiels pour que l'enfant puisse s'exprimer et comprendre l'importance de la parole dans sa relation aux autres.

Le Baby signe :

Les mots arrivent entre 18 et 24 mois, les signes eux apparaissent dès 8 mois car ils sont plus faciles à produire que les mots.

L'utilisation du baby signe permet non seulement à l'enfant de communiquer avec les autres avant que la parole ne se mette en place. Mais également d'exprimer ses besoins, ses émotions, de favoriser son autonomie, de renforcer l'estime et la confiance en soi.

Ainsi toute l'équipe est formée au Baby signe et des outils et pratiques sont mis en place pour l'utiliser au quotidien.

- Nous utilisons les signes dans tous les actes principaux du quotidien (pipi, caca, couche, manger..) **avec le mot associé.**
- Nous nous aidons de livres et de comptines signées pour éveiller les enfants aux signes de manière ludiques. De plus grâce à la chanson ils sont souvent retenus et reproduits plus facilement par les enfants.
- Nous proposons aux parents des ateliers parents enfants Baby signe pour ceux qui souhaitent le mettre en place chez eux.
- Les signes ont été accrochés sur les murs du multi accueil pour les professionnels, parents et stagiaires et à la porte d'entrée de la structure nous proposons une affiche « 1 semaine 1 signe ».

3. Accompagner l'enfant à intégrer les règles de vie et à vivre avec les autres.

Notre rôle est également de susciter l'intérêt pour l'enfant de découvrir un autre lieu, de nouvelles personnes avec des enfants de son âge avec qui il pourra s'éveiller, jouer et rire. Ce lieu doit être sécurisé, sécurisant, chaleureux, riche en découverte et surtout en petits bonheurs. Mais pour bien vivre avec les autres il faut apprendre les codes, avoir connaissance des règles et des limites pour vivre dans le respect des uns des autres.

- **Apprendre à l'enfant les règles de vie, les rituels et les limites**

Au multi accueil nous effectuons des réunions pour discuter des enfants et de nos pratiques professionnelles. Ainsi nous avons mis en place des règles et rituels :

- Les doudous sont rangés dans de petits bacs et restent à la disposition des enfants, les tétines sont accrochées près de la salle de vie et sont données aux enfants dès qu'il le souhaite. Nous incitons toutefois l'enfant à s'en détacher durant les repas pour raison d'hygiène et durant les activités semi dirigées notamment pour favoriser le langage.
- L'environnement des enfants doit être sécurisé et tout ce qui pourrait les mettre en danger est interdit. Par exemple ils ne doivent pas monter sur le mobilier sauf si un parcours moteur est fait et dirigé par un adulte.
- Les enfants se lavent les mains avant chaque moment à table (collation, repas, préparation culinaire et goûter) et après les toilettes.
- Pour des raisons d'hygiène les parents doivent rentrer dans la structure avec des chaussons ou en chaussettes.
- Les enfants ne doivent pas rentrer dans la cuisine, il s'agit d'un endroit réservé au personnel.
- Les enfants ne doivent pas abîmer les livres ou jeux empruntés à la médiathèque et ludothèque.
- Avant le coucher nous mettons en place un temps calme (lecture, chansons...) afin de favoriser la détente et l'apaisement avant la sieste des enfants.
- Et enfin, il est primordial que nous professionnels, nous montrons l'exemple, par exemple on ne s'assoit pas sur les petites tables des enfants...

**Les règles et limites sont évoquées aux enfants de manière ferme et bienveillante.
Pour cela notre rôle est de :**

- Donner des consignes claires et simples afin qu'elles soient bien comprises par l'enfant.
 - Se mettre à son niveau pour favoriser le contact visuel et être suffisamment proche pour ne pas élever la voix.
 - Utiliser la formulation positive, en effet, la négation n'est pas toujours comprise par les enfants, pour éviter cette confusion parlons positif et expliquons ce que nous attendons au lieu de ce que nous ne voulons pas.
- **Apprendre à l'enfant le plaisir de la découverte, des jeux et des moments de partage.**

Notre attitude pour favoriser la « socialisation » :

- lorsqu'un enfant s'isole souvent nous allons le chercher pour profiter d'un moment passé ensemble autour d'une activité, ou pour un moment de câlin.
- L'aménagement de l'espace et les différents coins jeux sont propices aux jeux et aux échanges entre les enfants.
- Nous incitons les enfants à communiquer, à mettre des mots sur ce qu'ils font et à échanger entre eux que ce soit lors des temps quotidiens, des jeux libres ou lors des activités.
- Nous mettons en place des activités d'éveil adaptées et ludiques, sources d'apprentissages et d'échanges entre les enfants et les professionnels. Celles ci sont proposées aux enfants, non imposées. Elles doivent rester une source de plaisir.
- Nous participons à des séances jeux à la ludothèque de la ville avec d'autres structures d'accueils pour enfants, afin de leur donner l'occasion de faire de nouveaux apprentissages et d'explorer de nouveaux lieux riches en jeux et en découvertes.

III. La vie de l'enfant dans la structure

1. L'accueil

Les premiers accueils :

Dès leurs arrivés au multi accueil, les parents participent à un **entretien** avec la responsable et discutent ensemble des modalités d'accueils pour leur enfant. Il est l'occasion de présenter les professionnels et de faire visiter les locaux. En outre, il est important d'avoir préparé l'entrée en faisant une place à l'enfant: porte manteau, casier...

Une période d'adaptation est indispensable à l'entrée de l'enfant, elle permet aux parents, à l'équipe et à l'enfant de faire connaissance et de prendre leurs repères. La durée débute par une heure, où l'enfant est accompagné par son ou ses parents dans un premier temps, ce moment est l'occasion pour nous professionnels de connaître les habitudes alimentaires, de sommeil et les besoins particuliers de leur enfant grâce à un questionnaire d'adaptation que nous remplissons ensemble.

L'adaptation augmente ensuite progressivement en fonction des besoins de l'enfant, ainsi jusqu'aux heures du contrat fixé.

L'accueil au quotidien :

L'accueil du matin

Un professionnel est présent pour accueillir l'enfant et sa famille et recueillir les informations le concernant, ce temps de transmission nous permet de prendre en compte les besoins de l'enfant et assurer une continuité maison/multi accueil.

Il accompagne la famille et l'enfant dans ce moment de séparation et conduit ce dernier au milieu du groupe, avec un temps de transition s'il en a besoin (câlins...). Ainsi notre rôle est de soutenir et d'accompagner les parents et l'enfant lors de cette séparation afin d'instaurer une relation de confiance, d'être suffisamment bienveillant, à l'écoute et disponible pour contribuer à la sécurité affective de celui-ci pendant cette étape déterminante.

Pour les professionnels, les transmissions sont dites à l'oral et à l'écrit sur un cahier présent à l'accueil. Les demandes particulières des parents sont prises en compte en fonction des besoins de l'enfant et des possibilités du multi accueil.

L'accueil du soir :

Sur ce temps d'accueil, une professionnelle est présente pour dire aux parents comment s'est déroulée la journée de leur petit et relater les informations le concernant. Ainsi, son rôle est de transmettre, d'aider l'enfant à partir et de répondre aux questionnements des parents si besoin.

Notre rôle en tant que professionnels sur ces temps d'accueils est donc de :

- Echanger avec la famille et transmettre les informations qui concerne l'enfant (transit, temps de sommeil ...).
- Respecter l'éducation des parents sans émettre de jugement de valeurs.
- Accompagner les parents et les enfants dans ce moment parfois difficile qu'est la séparation avec empathie et bienveillance.
- Avoir une attention particulière à nos paroles et postures sur les temps d'accueil.
- Etre à l'écoute et être disponible.
- Aider les parents dans leurs difficultés et questionnements.
- Faire preuve de confidentialité dans ce qui est dit lors des temps d'échange avec la famille.

2. Les repas

Les petits mangent dans la petite salle aux alentours de 11h15, sur des chaises hautes ou petites chaises à table, en fonction de leurs morphologies. Les bébés dans des transats jusqu'à ce qu'ils acquièrent la station assise par eux même. Pour les nourrissons l'heure du biberon est évaluée en fonction de l'heure du précédent (3h ou 4h après suivant le rythme des enfants), les biberons sont donnés de préférence à bras pour plus de contact physique dont les nourrissons ont besoin.

Les moyens/ grands prennent leurs repas vers 12h, dans la grande salle, sur de petites tables et chaises qui favorisent une position leur permettant de manger seuls. Nous favorisons l'autonomie des enfants et les incitons à manger seuls, tout en étant suffisamment disponibles pour les aider.

Les repas sont préparés et amenés par les parents, ainsi l'enfant mange ce qu'il a l'habitude de consommer à la maison. Cela nous permet de constater si l'équilibre alimentaire est respecté ou non, et d'en discuter éventuellement avec les parents.

Le repas est un moment calme et conviviale, il permet au groupe d'enfants de se retrouver et d'échanger. Nous sommes vigilent à la transition activité/repas pour préparer les enfants à venir à table calmement.

Notre rôle en tant que professionnels sur ce temps de repas est donc de :

- Répondre au besoin de se nourrir en prenant en compte l'âge de l'enfant, son rythme et son régime alimentaire particulier (allergies, intolérances).
- Apprendre à l'enfant à respecter certaines règles de vie pour bien vivre en collectivité.
- Accompagner l'enfant à partager un repas avec d'autres enfants et à vivre un instant de convivialité et de plaisir.
- Laisser l'enfant manger seul, même s'il en met à côté et le faire participer à de petites tâches, comme par exemple débarrasser les verres, afin de favoriser son autonomie et son estime de soi.
- Proposer régulièrement de l'eau aux enfants.
- Etre attentif à l'équilibre alimentaire et si besoin en discuter avec la famille pour les conseiller.
- Respecter l'appétit de l'enfant, si un enfant ne souhaite pas manger nous pouvons lui proposer de goûter le repas, mais on ne le force pas. Nous pouvons lui proposer le repas plus tard, par exemple après sa sieste.
- Respecter une certaine posture pour donner à manger aux enfants, c'est-à-dire assis face à l'enfant.
- Etre bienveillant, disponible et être attentif à chacun.
- Etre attentif à la transition entre le temps de jeu et le repas.
- Respecter les protocoles d'hygiène établis pour la conservation des aliments (chaînes du froids, dates de péremption), le réchauffage des repas et la préparation des biberons.

3. Le change et la propreté

Nous demandons aux parents de fournir les couches, lingettes et/ou liniments cotons. Ceux-ci sont nominatifs et en aucun cas utilisés pour d'autres enfants.

Le change :

Les changes sont effectués régulièrement afin d'éviter les érythèmes fessiers. Chaque enfant est vérifié aux alentours de 10 heures le matin, avant le repas et avant et après les siestes ainsi qu'à son départ de la structure. Sur la feuille de transmissions nous notons d'un trait de couleur lorsqu'il a été changé, accompagné d'une croix s'il a fait caca.

Avant de changer un enfant, on vérifie que tout le matériel soit à proximité (poubelle, couches, lingettes ...), on ne laisse jamais un enfant sur le plan de change sans surveillance. Ensuite, nous expliquons à l'enfant qu'il faut le changer, que sa couche est sale. Certains refusent car il est difficile de s'interrompre dans un jeu, ainsi nous lui expliquons que nous allons changer un autre copain et qu'après ce sera à son tour.

Chaque enfant possède un panier à couches avec son prénom dans la salle de change et un panier pour le rangement de ses vêtements. Lorsque l'enfant marche nous l'invitons à se rendre dans la salle de change et le sollicitons pour qu'il participe à la préparation du matériel : tenir la couche, prendre ses vêtements, afin de favoriser son autonomie et le rendre acteur de ses soins.

Le temps de change est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant, celui-ci a besoin de se sentir en sécurité et cocooné, ainsi le professionnel sera amené à effectuer des gestes doux, à prévenir et à verbaliser ses actes et les sensations physiques qu'il pourrait ressentir (c'est chaud, froid, mouillé).

L'acquisition de la propreté :

L'apprentissage de la propreté est progressif et se fait d'abord à la maison, l'équipe est à l'écoute de la demande des parents et de l'enfant, en tenant compte de la maturité de celui-ci. Dans un premier temps nous veillons à lui proposer le pot à chaque changement de couche, à l'accompagner à chacune de ses demandes et à l'encourager dans ses apprentissages.

Puis quand le parent juge que son enfant est prêt à enlever sa couche la journée et que l'enfant en fait la demande par lui-même, nous poursuivons l'apprentissage débuté à la maison et sommes vigilant à proposer le pot régulièrement.

A cette étape les accidents ne sont pas rares et nous demandons à la famille suffisamment de tenues de rechanges. Il est important de ne pas culpabiliser l'enfant et de lui expliquer avec bienveillance que la prochaine fois il pourra faire aux toilettes et de verbaliser son envie à l'adulte.

Ensuite lorsque la couche est propre après la sieste nous suggérons aux parents s'il ne le font pas avant, d'enlever la couche de leur enfant durant cette période.

Habillage / déshabillage :

Nous encourageons chaque enfant à aller chercher ses vêtements dans son panier et à faire seul, nous lui montrons comment faire et lui proposons notre aide s'il a besoin. Certains enfants ne veulent pas, alors il n'est pas nécessaire d'insister, parfois il a juste besoin que l'on s'occupe de lui.

Notre rôle en tant que professionnels sur ces temps est donc de :

- Respecter l'enfant dans son intimité et son intégrité.
- Verbaliser nos actes, expliquer et rassurer par des gestes doux, prévenir l'enfant des soins qui vont être fait.
- Ne jamais laisser un enfant seul sur le plan de change.
- Favoriser l'autonomie en faisant participer l'enfant.
- Ne pas l'interrompre brutalement dans une activité, si l'enfant ne souhaite pas être changé nous lui expliquons que nous allons changer un autre copain et qu'après ce sera à son tour.
- Ne pas forcer un enfant à aller sur le pot ou les toilettes et laisser le choix à l'enfant de garder sa couche ou non.
- Respecter les mesures et protocoles d'hygiène.
- Prendre en compte les informations transmises par la famille.
- Accompagner, soutenir et conseiller les parents dans l'acquisition de la propreté de leur enfant, dans une démarche bienveillante.

4. Les soins paramédicaux et médicaux

Soins paramédicaux

Soin en cas d'érythème fessier

En cas d'érythème fessier nous appliquons une pommade spécialement conçu a cet effet, fourni par les parents. Si complication il y a nous en informons les parents.

Le lavage de nez est effectué quand l'enfant est enrhumé, encombré mais pas systématiquement car cela irrite le conduit nasal. Selon son âge, il existe plusieurs façons de procéder, avec du sérum physiologique ou un spray (fourni par les parents), nous n'utilisons pas de mouche nez.

Soins des yeux En cas d'écoulement de l'œil, nous préparons une compresse stérile et une pipette de sérum physiologique. Le nettoyage de l'œil se fait de l'intérieur vers l'extérieur (ou bien de bas en haut en cas d'œil très sale). En cas d'écoulement persistant, nous devons prévenir la famille afin qu'ils s'organisent pour un traitement éventuel.

Prise de température

La prise de température se fait uniquement pour voie axillaire (sous l'aisselle). Le principe est de placer le thermomètre sous le bras, contre l'aisselle, pendant le temps nécessaire et d'ajouter +0,5°C. Si la température excède 38.5°C nous en informons les parents.

En cas de **blessure ou d'accident** survenu dans la structure, une fiche « liaison avec la famille » remplie par le personnel est donnée aux parents pour les informer des circonstances de l'accident, des soins et de la surveillance apportés à l'enfant (par exemple application d'une compresse d'eau froide ...).

Soins médicaux :

Au quotidien nous sommes amenés à administrer des médicaments, que ce soit pour une maladie chronique qui fait l'objet d'un P.A.I. ou pour une maladie ponctuelle. Ceux-ci sont donnés par l'infirmière. Ils sont administrés uniquement sur ordonnance médicale, accompagnés d'une feuille de soin qui explique le protocole d'administration rempli et signé par les parents autorisant l'infirmière à donner les médicaments.

Une fiche de suivi individuelle est ensuite remplie pour chaque prise du médicament avec date, heure et signature de la personne qui a administré le médicament.

Nous sommes vigilant aux protocoles d'hygiène, et d'urgence élaboré par notre infirmière et notre médecin referent.

5. Le sommeil

Nous nous adaptons aux rythmes de sommeil et aux habitudes d'endormissement de chaque enfant accueilli dans la structure, sous réserve de respecter sa sécurité et le sommeil des ses camarades. Nous privilégions l'endormissement dans un lit, sauf si nous jugeons nécessaire pour le bien être de l'enfant qu'il ai besoin de dormir à bras ou autre demande de la part des parents (par exemple il nous est arrivé d'endormir un enfant en porte bébé).

Un travail d'observation est également fait par l'équipe afin de trouver le moment le plus propice à l'endormissement en fonction des besoins de chacun et du groupe, par exemple nous couchons les enfants qui mettent plus de temps à s'endormir avant les autres afin que ceux-ci ne sois pas dérangés ou réveillés.

Les petits sont couchés le matin pour ceux qui en ont besoin, puis aux alentours de 12h après leurs repas dans des lits à barreaux pour veiller à leur sécurité, chaque enfant possède son lit attitré.

Les moyens / grands sont couchés vers 13h et certains qui se réveillent plus tard le matin vers 14h. Ils dorment dans de petits lits aux sols adaptés, parfois pour les enfants qui le souhaitent encore dans des lits à barreaux. Ces différents temps de siestes sont propices à l'endormissement de chacun tout en permettant de nous adapter à leurs rythmes. Une professionnelle est présente pour chaque sieste jusqu'à ce que tous les enfants s'endorment, puis une surveillance auditive est faite avec les babyphones, ainsi qu'une présence régulière.

Pour endormir les enfants nous adoptons une présence calme, des paroles et des gestes apaisants (bercements...), afin qu'il se sente bien, serein et en sécurité. Nous tenons à ne pas laisser un enfant pleurer dans son lit, nous allons le voir à plusieurs reprises pour le rassurer, lui donner son doudou, sa tétine. De même, nous avons pris la décision de ne pas réveiller un enfant, sauf à la demande particulière des parents.

Notre rôle en tant que professionnels sur ces temps de sommeil est donc de :

- Mettre en place un temps calme (lecture, chansons...), un rituel qui favorise la détente et l'apaisement avant la sieste des enfants.
- Savoir observer les signes de fatigue avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur.
- Adapter le couchage (lit bas ou à barreaux...).
- Respecter le rythme et les habitudes de chaque enfant (doudou, tétine, couverture, ...)
- Etre bienveillant, patient et à l'écoute de chaque enfant.
- Aider l'enfant à trouver le sommeil par une présence calme, par des bercements ...

- Ne pas réveiller un enfant, sauf pour certains cas particuliers.
- Laisser le temps à l'enfant de se réveiller en douceur.

6. Les activités d'éveil

Le multi accueil Jean Lamarque est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux... Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire... de jouer : « je joue, donc je suis ».

L'aménagement de la pièce de vie est pensé pour que l'enfant puisse jouer librement, développer son autonomie, son imaginaire, sa créativité. Un coin cuisine a été aménagé, un coin psychomoteur avec un toboggan et des jeux tactiles et un coin voitures et camions qu'ils peuvent investir à leur manière et à leur rythme. Un grand casier est mis à leur disposition avec de nombreux jeux changés régulièrement, afin que les enfants puissent se servir d'eux mêmes, selon leurs envies.

Les professionnels proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement. Elles peuvent être proposées librement (ex jeux de balles) ou semi dirigées (ex jeux d'eau). Toutefois elles restent une source de plaisir, nous avons donc la volonté de ne jamais les imposer.

Exemples d'activités proposées :

- Les activités pratiques: Puzzle, dominos, loto, jeux de constructions, de tris, etc.
- Les activités manuelles: Peinture, collage, les gommettes, la pâte à modeler, etc.
- Les activités sensorielles: Toucher différentes matières, voir (jeux de lumière), goûter (atelier goût), écouter (imagiers sonores). Les activités psychomotrices : Parcours psychomoteurs, jeux de balles, etc.
- Les activités symboliques : Jeux de dinettes, de poupées, de voitures.
- Pour les plus petits (moins de 1an) : Mobiles, hochets, jeux psychomoteurs, etc.

Notre rôle en tant que professionnels lors des activités est donc de :

- Inciter les enfants qui s'isolent trop souvent à jouer en leur proposant des activités qui les intéressent, sans pour autant les obliger. Mettre en place des activités d'éveil adaptées et ludiques favorisant les apprentissages psychomoteurs, cognitifs et sensoriels de l'enfant.
- Laisser le choix à un enfant de participer à une activité ou non, celles-ci doivent rester une source de plaisir.
- Savoir observer le groupe d'enfants et proposer une activité en fonction de leurs disponibilités. Par exemple nous privilégions les activités cognitives plutôt le matin ou après la sieste, lorsque la capacité d'attention de l'enfant est la plus importante.
- Inciter les enfants à communiquer, à mettre des mots sur ce qu'ils font et à échanger entre eux. Encourager l'enfant dans ses progrès et ses apprentissages.
- Avoir une attitude bienveillante, être à l'écoute et disponible.
- Laisser l'enfant développer son imaginaire et sa créativité en le laissant la liberté d'utiliser les jeux selon son envie et être libre dans ses réalisations.
- Etre attentif à la juste distance nécessaire dans cet accompagnement pour ne pas être dans le "faire à la place de l'enfant".
- Montrer du dynamisme et du plaisir dans la mise en place et la conduite de l'activité.
- Veiller à la sécurité des enfants. Anticiper la fin de l'activité en prévenant les enfants de ce qui va suivre.
- Faire participer les enfants au rangement des activités.

Charte d'accueil du tout petit

- Faire confiance à l'enfant
- Valoriser et encourager ses compétences
- Respecter ses émotions
- Respecter son intimité
- Respecter le rythme de chacun
- Porter la même attention à tous les enfants
- Proposer sans jamais forcer
- Toujours se mettre à hauteur de l'enfant
- Mettre des mots sur les actes vécus par l'enfant
- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille
- Ne pas brusquer l'enfant tant dans la parole que dans les gestes
- Laisser les « doudous » à disposition